

# 12 FÉVRIER 2019

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, situé au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mardi le 12 février 2019.

Monsieur Mario Besner, directeur général par intérim est aussi présent et agit comme secrétaire.

## Ouverture de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h00.

Environ 15 personnes étaient présentes dans la salle.

## 1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Monsieur Richard Lestage, au poste No 1,  
Monsieur Alain Lestage, au poste No.2.  
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3.  
Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4,  
Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5,  
Monsieur François Ledoux, au poste No.6.

## 2 ORDRE DU JOUR

### 2.1 Adoption de l'ordre du jour;

#### 2019-02-24 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Lamarre, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Lestage et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour, à savoir :

## 3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 15 janvier 2019;
- 3.2 Renouvellement d'adhésion au Carrefour action municipale et famille 2018-2019;
- 3.3 Embauche Mme Maude-Dupuis-Riopel au poste de réceptionniste et adjointe loisir et culture;
- 3.4 Remboursement de taxes antérieures concernant le lot 6 150 267 (Réal Landry inc.);
- 3.5 Modalités de l'Entente Canada-Québec (Fonds de la taxe sur l'essence 2019-2023);
- 3.6 Résolution problématique de la circulation Route 219 et Rang du Coteau;
- 3.7 Résolution demande de M. Jean-Normand Deneault

## 4 FINANCES ET TRÉSORERIE

- 4.1 Adoption des comptes à payer
- 4.2 Résolution adjudication prêt règlements 2016-349 et 2017-360;
- 4.3 Acquisition portable *La Surface Go de Microsoft*

## 5. INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

## 6. INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE

# 12 FÉVRIER 2019

## 7. 1<sup>ère</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

### 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 Acceptation démission directeur par intérim du service de sécurité incendie;
- 8.2 Nomination Steven Lemieux directeur incendie par intérim;
- 8.3 Candidat pompier Charles Pariseault;
- 8.4 Résolution subvention formation pompier;
- 8.5 Entente de location application mobile info Page Alertes;
- 8.6 Acceptation démissions pompiers;
- 8.7 Nomination Steven Lemieux responsable de la préparation du plan de sécurité publique et de la demande d'aide financière dans le cadre du volet II du ministère de la sécurité publique;
- 8.8 Propositions pour la desserte en sécurité incendie par la ville de Saint-Philippe et par Municipalité de Napierville

### 9. TRAVAUX PUBLIC

- 9.1 Résolution approuvant l'offre de service de la firme Shellex infrastructures pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection de chaussée de deux tronçons du rang St-André et la réfection de ponceaux le cas échéant.
- 9.2 Achat fontaine d'eau chalet des loisirs;
- 9.3 Offre de service pour cahier et documents reliés aux réseaux par Tetrattech (vérification sur place);
- 9.4 Acceptation pour participer aux achats regroupés de sel de déglacage et asphalte organisée par la MRC

### 10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

### 11. HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1 Recyclage du verre.

### 12. DONS

### 13. CORRESPONDANCE

- 13.1 Pique-nique au fil de l'eau

### 14. DIVERS

- 14.1 Résolution approuvant le renouvellement du mandat de célébrant pour la mairesse;

2<sup>ème</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS  
PROCHAINE RENCONTRE (12-03-2019)

### 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mario Besner, directeur général et secrétaire-trésorier

## 12 FÉVRIER 2019

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUE

#### 2019-02-25 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 15 janvier 2019;

Les membres du Conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 15 janvier, plus de 72 heures avant la présente assemblée, il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lestage, appuyé par Monsieur le conseiller Alexandre Brault et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents de dispenser le directeur général d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2019 tel que présenté et rédigé.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

#### 2019-02-26 Adhésion au Carrefour action municipale et famille 2019-2020

ATTENDU QUE Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme à but non lucratif engagé dans la promotion, la mise en œuvre, l'accompagnement et le suivi des politiques familiales municipales (PFM);

ATTENDU que la municipalité désire poursuivre sa démarche d'élaborer une politique familiale;

ATTENDU que les interventions du CAMF vise le développement social, l'équité pour les familles et les aînés;

ATTENDU la demande de renouvellement d'adhésion au coût de 87,38\$ taxes incluses;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de renouveler l'adhésion au Carrefour action municipale et famille 2019-2019 au coût de 87,38\$ taxes incluses.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

#### 2019-02-27 Embauche de Mme Maude-Dupuis Riopel au poste de réceptionniste et soutien administratif des loisirs et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de sélection;

## 12 FÉVRIER 2019

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'approuver l'embauche de Mme Maude Dupuis Riopel au poste de réceptionniste et soutien administratif des loisirs et de la vie communautaire.

Mme Dupuis Riopel aura les mêmes avantages que les employés de l'organisation.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-28 Remboursement de taxes antérieures concernant le lot 6 150 267;**

ATTENDU QUE la municipalité a construit un champ d'épuration sur le lot 6 150 267 appartenant à M. Réal Landry;  
Considérant que la municipalité n'avait pas acquis ce terrain;

CONSIDÉRANT QUE M. Réal Landry a payé les taxes municipales sur ce lot depuis la signature de l'acte de cession en avril 2014;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de rembourser à M. Réal Landry les taxes municipales payés sur la superficie du lot 6 150 267 qu'occupe le champ d'épuration depuis la signature de l'offre de cession soit le 4 avril 2014;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-29 Modalités de l'Entente Canada-Québec (Fonds de la taxe sur l'essence 2019-2023);**

ATTENDU que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU que l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

## 12 FÉVRIER 2019

ATTENDU que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU que le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

ATTENDU que la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents d'appuyer la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

## 12 FÉVRIER 2019

### 2019-02-30 Résolution problématique de la circulation Route 219 et Rang du Coteau;

ATTENDU QUE l'entreprise SUNCOR ENERGY demande par lettre le support de la municipalité afin de rendre plus sécuritaire l'intersection de la Route 219 et le rang du Coteau;

ATTENDU QUE cette intersection est dangereuse et empruntée par des camions lourds;

ATTENDU QUE cette intersection est sous la responsabilité de Ministère des transports;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de demander au Ministère des transports de régler cette problématique par des investissements qui assureront la sécurité des usagers de la route.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### 2019-02-31 Résolution demande de M.Jean-Normand Deneault;

CONSIDÉRANT la lettre de M. Jean-Normand Deneault du 14 décembre 2018 demandant réparation financière pour sa récolte due à la sécheresse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'est pas responsable des dommages à une récolte en période de sécheresse;

CONSIDÉRANT QUE rien n'indique que le problème rencontré par M. Deneault et les installations d'aqueduc municipales aient un lien

;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de ne pas donner suite à la demande de réparation financière transmise par M.Jean-Normand Deneault.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

## 12 FÉVRIER 2019

### 2019-02-32 Adoption des comptes à payer;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'adopter les comptes à payer du mois de janvier 2019.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### 2019-02-33 Résolution adjudication des prêts règlements 2016-349 et 2017-360 Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur soumissions pour l'émission de billets

|                     |                                  |                         |                 |
|---------------------|----------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Date d'ouverture :  | 12 février 2019                  | Nombre de soumissions : | 3               |
| Heure d'ouverture : | 14 h                             | Échéance moyenne :      | 4 ans et 3 mois |
| Lieu d'ouverture :  | Ministère des Finances du Québec | Date d'émission :       | 20 février 2019 |
| Montant :           | 226 800 \$                       |                         |                 |

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 20 février 2019, au montant de 226 800 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

## 12 FÉVRIER 2019

### 1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

|                 |                       |      |
|-----------------|-----------------------|------|
| 16 700 \$       | 2,50000 %             | 2020 |
| 17 300 \$       | 2,60000 %             | 2021 |
| 18 000 \$       | 2,75000 %             | 2022 |
| 7 500 \$        | 2,90000 %             | 2023 |
| 167 300 \$      | 3,00000 %             | 2024 |
| Prix : 98,35000 | Coût réel : 3,37811 % |      |

### 2 - CAISSE DESJARDINS DES SEIGNEURIES DE LA FRONTIERE

|                  |                       |      |
|------------------|-----------------------|------|
| 16 700 \$        | 3,80000 %             | 2020 |
| 17 300 \$        | 3,80000 %             | 2021 |
| 18 000 \$        | 3,80000 %             | 2022 |
| 7 500 \$         | 3,80000 %             | 2023 |
| 167 300 \$       | 3,80000 %             | 2024 |
| Prix : 100,00000 | Coût réel : 3,80000 % |      |

### 3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

|                  |                       |      |
|------------------|-----------------------|------|
| 16 700 \$        | 3,82000 %             | 2020 |
| 17 300 \$        | 3,82000 %             | 2021 |
| 18 000 \$        | 3,82000 %             | 2022 |
| 7 500 \$         | 3,82000 %             | 2023 |
| 167 300 \$       | 3,82000 %             | 2024 |
| Prix : 100,00000 | Coût réel : 3,82000 % |      |

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents,

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

## 12 FÉVRIER 2019

QUE la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 20 février 2019 au montant de 226 800 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2016-349 et 2017-360. Ces billets sont émis au prix de 98,35000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adoptée à la séance du 12 février 2019

---

Lise Sauriol, Mairesse

---

Mario Besner Directeur général par intérim

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | X    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | X    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | X    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | X    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | X    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### 2019-02-34 Acquisition du portable La Surface Go de Microsoft;

CONSIDÉRANT le besoin d'acquérir un nouveau portable pour la Mairesse dans le cadre de ses fonctions;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'autoriser l'acquisition d'un portable La Surface Go de Microsoft incluant les logiciels et clavier au coût d'environ 1 000\$;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  |      | X      |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | X    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | X    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | X    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     |      | X      |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | X    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 4    | 2      |

∞ ADOPTÉ ∞

### INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRESSE 19H20

La Mairesse félicite monsieur Denis Perrier pour la médaille qu'il a reçu de l'Assemblée Nationale du Québec pour ses années de services et de son bénévolat.

## 12 FÉVRIER 2019

La Mairesse informe les personnes présentes que la Guignolée 2019 et la bibliothèque sont actuels en recrutement de bénévoles.

La Mairesse informe les personnes présentes du processus d'engagement du futur directeur général.

### PÉRIODE DE QUESTIONS 19H25

Monsieur Jean-Yves Deneault questionne le point relativement à la demande de Monsieur Jean-Normand Deneault et le dossier de monsieur Réjean Boulé.

#### **2019-02-35 Acceptation de la démission du directeur par intérim du service de sécurité incendie;**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'accepter la démission de M. Danny Deragon de son poste de directeur par intérim de service de sécurité incendie.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

#### **2019-02-36 Nomination Steven Lemieux directeur service de sécurité incendie par intérim;**

ATTENDU la démission de M. Danny Deragon de son poste de directeur par intérim du service de sécurité incendie ;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'accepter l'embauche de M. Steven Lemieux comme directeur par intérim du service de sécurité incendie avec les mêmes conditions que celles qui était octroyées au directeur par intérim précédent;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | X    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | X    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | X    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | X    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | X    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | X    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

#### **2019-02-37 Candidat pompier Charles Pariseault;**

CONSIDÉRANT que M. Charles Pariseault réside sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur;

## 12 FÉVRIER 2019

CONSIDÉRANT que M. Charles Pariseault a toutes les qualifications demandées pour l'emploi de pompier et de premier répondant (certifications/diplômes);

CONSIDÉRANT que M. Charles Pariseault détient également les qualifications d'opérateur d'autopompe et de décarcération, deux spécialités du Service Sécurité Incendie de Saint-Jacques;

CONSIDÉRANT que l'entrevue d'embauche et les motivations de ce dernier sont positives;

CONSIDÉRANT sa disponibilité surtout pour la garde externe et son ouverture pour la garde interne, malgré son horaire régulier de quarante (40) heures par semaine ;

CONSIDÉRANT qu'il est disponible dès maintenant à rejoindre les rangs du SSI ;

CONSIDÉRANT sa longue inaction en tant que premier répondant; formation reçue en 2010 et aucune pratique depuis, il se pourrait qu'une mise à niveau soit demandée par le CISSS Montérégie-Centre.

CONSIDÉRANT la recommandation de l'embauche de ce candidat ;  
Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'accepter l'embauche de M. Charles Pariseault comme pompier à temps partiel du service sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### 2019-02-38 Résolution subvention formation pompier;

ATTENDU que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTEDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

## 12 FÉVRIER 2019

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Jardins-de-Napierville en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Jardin-de-Napierville.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-39 Entente de location application mobile info Page Alerts;**

ATTENDU que le service de sécurité incendie procède à des tests depuis quelques semaines avec l'application Info-Page;

ATTENDU que le SSI reçoit les appels de nos deux centrales avant celui de nos télé-avertisseurs;

ATTENDU que l'application Info-Page permet d'obtenir en temps réel le nombre de pompiers présents à l'appel;

ATTENDU que dès la fin du mois de mars plus aucun signal ne sera transmis via les téléavertisseurs puisque les lignes ne seront plus en opération;

ATTENDU que l'utilisation de l'Info-Page permet une économie de 6,40\$ par mois par utilisateur;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'autoriser le directeur par intérim du service de sécurité incendie de signer l'entente de trois années de location application mobile Info-Page Alertes

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                       | Pour | Contre |
|--|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1 | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2   | x    |        |

## 12 FÉVRIER 2019

|   |   |  |
|---|---|--|
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x |  |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x |  |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x |  |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x |  |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |   |  |
| Total                                     | 6 |  |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-40 Acceptation démissions pompiers;**

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par le Lieutenant instructeur Steven Lemieux auprès des pompiers non-actifs depuis une longue période;

CONSIDÉRANT les résultats de cette démarche;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'approuver les recommandations du Lieutenant instructeur concernant les pompiers Michael Lestage, Daniel Bessette, Yannick Lestage-Primeau. Cynthia Lestage et Karen Girard.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-41 Nomination de M. Steven Lemieux responsable de la préparation du plan de sécurité publique et de la demande d'aide financière dans le cadre du volet II du ministère de la sécurité publique;**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit se doter d'un plan municipal de sécurité civile prévoyant des mesures de protection contre un ensemble de risques susceptibles de survenir avant la fin de l'année 2019;

CONSIDÉRANT QU'UN programme d'aide financière est offert pour la réalisation d'un plan municipal de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE M. Steven Lemieux possède les qualités et compétences pour coordonner la réalisation du plan municipal de sécurité civile;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de procéder à la nomination de M. Steven Lemieux responsable de la préparation du plan de sécurité publique et de la demande d'aide financière dans le cadre du volet II du ministère de la sécurité publique;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |

## 12 FÉVRIER 2019

|                               |   |  |
|-------------------------------|---|--|
| Madame Lise Sauriol, mairesse |   |  |
| Total                         | 6 |  |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-42 Propositions pour la desserte en sécurité incendie par la ville de Saint-Philippe et par la municipalité de Napierville;**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de propositions pour la desserte en sécurité incendie auprès de la ville de Saint-Philippe et la municipalité de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE les offres reçues ne répondent pas aux attentes et préoccupations des élus et d'un groupe de citoyens lors d'une soirée d'information;

CONSIDÉRANT la démarche régionale via la MRC des jardins de Napierville d'une étude d'opportunité de mise en commun des services d'incendie;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'aviser la ville de Saint-Philippe et la municipalité de Napierville que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur ne donnera pas suite à leurs propositions pour la desserte en sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |
|   |      |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-43 Résolution approuvant l'offre de service de la firme Shellex pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection de chaussée de deux tronçons du rang Saint-André et la réfection de ponceaux le cas échéant;**

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation à trois firmes pour la préparation des plans et devis ainsi que de la surveillance des travaux de réfection de chaussée de deux tronçons du rang Saint-André et la réfection de ponceaux le cas échéant;

ATTENDU les offres reçues conformes de Shellex au coût de 16 900\$ taxes en sus et de GBI services d'ingénierie au coût de 49 957\$ taxes en sus;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'octroyer à la firme Shellex infrastructures la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection de chaussée de deux tronçons du rang Saint-André et la réfection de ponceaux le cas échéant au coût de 16 900\$ taxes en sus.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                       | Pour | Contre |
|--|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1 | x    |        |

## 12 FÉVRIER 2019

|   |   |  |
|---|---|--|
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x |  |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x |  |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x |  |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x |  |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x |  |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |   |  |
| Total                                     | 6 |  |

☞ ADOPTÉ ☞

### 9.2 Achat fontaine d'eau chalet des loisirs; Reporté à une séance ultérieure.

#### **2019-02-44 Offre de service pour cahier et documents reliés aux réseaux par Tetrattech (vérification sur place);**

Considérant le besoin de classier les documents reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour fin de consultation;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'autoriser un montant ne dépassant pas 500,00\$ afin de classier les documents reliés aux réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | x    |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |      |        |
| Total                                     | 6    |        |

☞ ADOPTÉ ☞

#### **2019-02-45 Acceptation pour participer aux achats regroupés de sel de déglçage et asphalte organisée par la MRC;**

ATTENDU L'offre de la MRC de participer aux achats regroupés de sel de déglçage et asphalte 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'achat regroupé permettrait des économies;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de communiquer à la MRC l'intérêt de la municipalité de participer aux achats regroupés de sel de déglçage et asphalte 2019 via la démarche d'appel d'offres de la MRC.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour | Contre |
|---|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x    |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x    |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x    |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x    |        |

## 12 FÉVRIER 2019

|   |   |  |
|---|---|--|
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6 | x |  |
| Madame Lise Sauriol, mairesse           |   |  |
| Total                                   | 6 |  |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-46 Recyclage du verre;**

ATTENDU la préoccupation environnementale des membres du conseil municipal;

ATTENDU la réalisation à Saint-Denis-de-Brompton du recyclage du verre;

ATTENDU qu'un point est prévu à l'ordre du jour de la MRC des Jardins-de-Napierville sur ce sujet;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, d'informer la MRC que la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur est en faveur d'un tel projet et propose la création d'un comité afin d'évaluer la faisabilité d'un tel projet à la grandeur de la MRC;

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                        | Pour   | Contre |
|---|--------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1  | x      |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2    | x      |        |
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x      |        |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x      |        |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x      |        |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | Absent |        |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |        |        |
| Total                                     | 5      |        |

∞ ADOPTÉ ∞

### **2019-02-47 Résolution approuvant le renouvellement du mandat de célébrant pour la mairesse;**

ATTENDU QUE les articles 366 et 521.3 (2) du Code civil du Québec permettent aux maires, aux membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissement et aux fonctionnaires municipaux de demander au Directeur de l'état civil d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité que Madame Lise Sauriol, mairesse, soit désignée comme célébrant compétent sur son territoire;

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du conseil présents, de demander au Directeur de l'état civil de désigner Madame Lise Sauriol, mairesse, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur son territoire.

De transmettre une copie de la présente résolution au Directeur de l'état civil.

Le résultat de vote est le suivant;

| Membres du Conseil                       | Pour | Contre |
|--|------|--------|
| Monsieur Richard Lestage, au poste No. 1 | x    |        |
| Monsieur Alain Lestage, au poste No. 2   | x    |        |

## 12 FÉVRIER 2019

|   |        |  |
|---|--------|--|
| Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,   | x      |  |
| Monsieur Alexandre Brault, au poste No. 4 | x      |  |
| Monsieur Marc Lamarre, au poste No. 5     | x      |  |
| Monsieur François Ledoux, au poste No.6   | Absent |  |
| Madame Lise Sauriol, mairesse             |        |  |
| Total                                     | 5      |  |

∞ ADOPTÉ ∞

### Période de questions

Début de la période de questions

19h44

Aucune question

### 2019-02-48 Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lestage, appuyé par Madame la conseillère Marie-Ève Boutin et résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que les sujets prévus à l'ordre du jour étant tous épuisés, la séance est close à 19h45.

---

Lise Sauriol, Mairesse

---

Mario Besner, directeur général par intérim